



Le Tambour Grenadois  
14 rue René Vielle  
40270 Grenade sur l'Adour  
Association déclarée  
Sous le n° W402003742  
Directeur de publication  
Fernand Martinez  
Rédactrice en chef – Ann Cordonnier  
tambour40270@gmail.com

## LE TAMBOUR



n'oubliez pas



Pierre Dufourcq, condamné le 16/12/2014 pour prise illégale  
d'intérêts et maire de Grenade-sur-l'Adour...

## Spécial Poids Lourds



## Editorial –

*Je n'ai bien sûr pas attendu la création du Tambour pour user de cette formidable liberté d'expression dont certains diraient que j'en abuserais ! Abuser ? Quand elle chatouille, là où ça gratouille, c'est simplement le symptôme de son efficacité. Mais je sais depuis le drame de Charlie-Hebdo que nous sommes tous bien d'accord sur ce point, car je ne puis penser un instant que cette minute de silence fut une mascarade.*

*J'ai rencontré des gens muets de peur infondée, des gens débordants de mauvaise foi et de molle volonté, alors imaginez mon enthousiasme quand je croise des élus traitant à bras le corps un dossier touchant notre qualité de vie. Merci les Conseillers Généraux. Que dire des présidents et animateurs d'association telle D'Ici et D'Ailleurs, qui participent à ce lien social essentiel dans nos sociétés individualistes. Quand une association meurt, c'est un peu de ce lien et de cette liberté d'expression dont on nous prive. Merci à tous ces Bénévoles qui savent sauvegarder ces valeurs contre vents et marées.*

*Citoyennement Vôtre, Anne Andrée-Roche*

## Problématique de la circulation routière en

*Chers lecteurs, vous avez tous entendu l'interview accordée en exclusivité par Pierre Dufourcq aux journalistes de France 3 Aquitaine, suite à la séance du CG du 19 janvier. Vous avez lu son article passé dans Sud-Ouest concernant le sujet du trafic routier sur notre territoire du Pays Grenadois. Vous ne manquerez pas la lecture du communiqué rédigé par le Service Communication de la Mairie et mis en ligne ces derniers jours. Afin de compléter, ces différentes interventions, nous avons le privilège de vous transcrire celle de Pierre Dufourcq lors de la séance du Conseil Général du 19 janvier dernier.*

**Henri Emmanuelli, président du Conseil Général** : Monsieur Dufourcq

**Monsieur Dufourcq fait lecture de son discours** : Je voudrais à mon tour, Monsieur le Président saluer l'initiative de réunir l'assemblée départementale dans sa présentation ultime pour évoquer un sujet sensible, celui du trafic Poids Lourds dans les Landes, en présence de celles et ceux qui peuvent enrichir un débat constructif.

[...]\*, le réseau routier landais est constitué d'artères économiques. Pour cela, il suffit de regarder la façon dont se développent les villes et les communes traversées et celles où l'on va. L'économie, l'emploi, la démographie témoignent des bienfaits de la proximité. Certes les collectivités traversées dénoncent de l'insécurité, du bruit, de la

pollution dans les périmètres sensibles. La D824 au cœur de la ville de Grenade avec quelques **600 poids lourds/jour** (il persiste, le bougre !) et une circulation de 6000 véhicules, tous types et tonnages confondus ne laissent personne indifférent, suscitant même des mouvements de révolte. D'aucun en conscience aussi qu'il conviendrait parfois de tempérer les souhaits, liés aux opposants, aux bienfaits apportés au commerce de proximité. ..

*Désapprobation dans la tribune. Le président Emmanuelli ramène le calme*

... Le bon sens, l'atout existe à tous niveaux. Nous savons que le Conseil général dans le profil de ses compétences fait pour le mieux dans la gestion du réseau historique et celui transféré par l'Etat.

Ces dernières années, nous avons constaté une densification de l'activité poids-lourds, davantage de véhicules et de tonnage et surtout la présence sur nos départementales de poids-lourds étrangers en transit refusant d'emprunter l'A65 qu'ils considèrent trop chère et dans d'autres cas, le GPS, les habitudes portent les responsabilités.

nous n'avons à refaire l'histoire du tracé de l'A65 Bordeaux/Pau par Roquefort, Aire via [...]

La démonstration me semble être faite et il eut été à mon sens plus pertinent de

## particulier des Poids Lourds dans les Landes



jouer entre Pau en gardant les économies de Roquefort, Mont de Marsan, St Sever, Orthez. Je pense que la [...]des camions n'en aurait été que meilleure. Aujourd'hui, il convient de gérer l'existant...

**Le président du Conseil :** je ne comprends pas, vous dites quoi, je n'ai pas bien compris.

**Pierre Dufourcq :** Je disais que le tracé actuel était peut-être à un certain moment plus en place, plus intéressant que l'A65 et aujourd'hui, je dis que c'est une chose... *Reprenant son discours :*

Aujourd'hui, il convient de gérer l'existant. Il faut trouver des solutions de sorte à rester cohérent avec l'économie locale et les attitudes des transporteurs en recherche du meilleur prix de revient. A mon sens, il existe plusieurs pistes à explorer. D'ailleurs elles sont présentes dans les esprits des collègues dans cet hémicycle.

- Demander à l'exploitant de l'A65 de repenser son prix,
- Réactiver les voies ferrées annexes qui ne demandent qu'à être utiles à l'intérêt général. Il me semble [...] Morcenx.

- Revisiter la signalisation verticale parfois surprenante d'incohérences,
- Solliciter davantage la gendarmerie et la police dans leur capacité à raisonner les récalcitrants.
- Voir si les ports de Bordeaux ou de Bayonne peuvent apporter un plus dans le transport maritime.
- Conduire une réflexion globale sur le réseau [...] pour le meilleur redéploiement des flux.

Et comme rien n'est simple, l'environ et la gestion du foncier et du monde agricole [...] mérite aussi considération. Comme conclusion, je dirai qu'il paraît que les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir, encore faut-il ne pas les laisser trop vieillir.

*Le président du Conseil Général :*  
Bien !... Monsieur Dufourcq nous a fait un exposé complet sur le sujet, manquait plus que le transport aérien...

*\*[...] =Borborygmes incompréhensibles*

*Le Tambour tient à disposition l'enregistrement complet de la séance ou celui du discours ci-dessus transcrit que nous mettons en ligne sur notre site.*

« Ce lundi, les élus landais ont voté à l'unanimité une motion interdisant aux plus de 7,5 tonnes en transit, la RD834 entre Saugnac-et-Muret et Mont-de-Marsan ainsi que la RD651 Sore-Labrit-Mont-de-Marsan. Ils ont également décidé de favoriser l'itinéraire Aire-sur-l'Adour – Mont-de-Marsan par les RD934 et RD30 en passant par les Arbouts pour les camions en desserte locale. L'arrêté confirmant ses mesures devrait être pris d'ici trois semaines avant la pose des panneaux d'interdiction puis la verbalisation par la gendarmerie des contrevenants. »

*Extrait de la synthèse de la séance que vous pourrez lire sur le site du CG.*

### **En bref :**

Les riverains de ces itinéraires de délestage sont grandement soulagés que le Conseil Général ait pris en considération leurs doléances. Cependant les habitants, en particulier ceux de Grenade-sur-l'Adour, Bordères-et-Lamensans et Cazères-sur-l'Adour suivront de près, les avancées du dossier bien amorcé par le Conseil général. Nous attendons :

– D'ici fin février, la diffusion de l'arrêté préfectoral confirmant les mesures réclamées par la motion émise par le Conseil Général.

- Courant mars, la pose des panneaux d'interdiction.
- L'intervention de la gendarmerie pour contrôler :
  - Les Poids Lourds de plus de 7,5 tonnes en transit qui devront emprunter l'A65
  - Les Poids Lourds de plus de 7,5 tonnes en desserte locale qui devront privilégier les Départementales 934 et 30 en passant par le carrefour des Arbouts.

## D'Ici et D'Ailleurs

C'est autour du pot de fin d'année que le Tambour a surpris les membres de l'association **D'Ici et D'ailleurs de Bascons**. Affiliée à la fédération départementale Familles Rurales de Rion-des-Landes, celle-ci s'est rapprochée en 2008 de l'association de Benquet. **Familles Rurales** qui fut créée à son niveau national en 1943 dans le but de favoriser l'entraide entre les familles, sut évoluer au fil des décennies, laissant aux diverses associations une grande liberté dans ses actions. Donnons la parole à Simone Lacouture, afin qu'elle nous présente succinctement les activités de cette association de Bascons dont elle est l'active co-présidente.



**Simone Lacouture** : L'association s'articule autour de deux principaux pôles d'animation : **les Conférences** sur de grands thèmes intéressant la Santé et la Défense de l'Enfance et l'initiation ludique à la **Danse Gasconne**. Je vous convie d'ailleurs le dimanche 8 mars au bal gascon

animé par les Musiciens de Tradiroq qui manient avec dextérité l'accordéon, la vielle, le violon, la flûte, le toum-toum et la cornemuse.

**L'atelier Cuisine** est aussi une activité que nous maintenons les 2<sup>ème</sup> lundi du mois. Nous donnons quelques heures de notre temps **aux temps d'activité périscolaire**.

Si Simone Lacouture est une femme discrète, avare de grandes confidences et surtout attentive à chacun, Marie-Christine Boirac est intarissable sur le sujet qui lui tient particulièrement à cœur : la danse Gasconne.

**Marie-Christine Boirac, animatrice danse gasconne** : Pour tous les gros travaux des champs et des vignes, on s'entraidait de ferme en ferme, c'était la base de la survie. Pour en fêter la fin, on se retrouvait autour d'un repas pour resserrer encore les liens. On mangeait bien, on buvait bien et on dansait. Aux termes des récoltes, les foins étaient rentrés et les granges pleines. Les femmes s'épuisaient à organiser des repas gigantesques. On mangeait bien, on buvait bien et on dansait encore.

Et puis les villageois prirent le goût des petits bals qui tendirent au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle à remplacer les danses traditionnelles par le musette bien français dans un monde qui interdit les langues vernaculaires (langues régionales, dialectes et patois) mais en la forçant à se mondialiser, la population retourne progressivement à ses racines. Notre région en matière d'influences de danses, s'étend de Poitiers à la frontière espagnole et du Pays Catalan au Pays Basque.

Mais la tradition purement landaise, c'est le Rondo et le Congo. Ces deux danses à trois pas ressemblent à la Polka. Si la gigue est véritablement nationale, s'y ajoutent ce que nous avons pu glaner dans d'autres pays. : la Mazurka, la Scottish, la valse écossaise en parallèle avec notre valse. En s'étendant aux limites du Languedoc, on aborde les danses catalanes mais nous mettons en exergue dans les danses landaises, les sauts béarnais, le branle de saut mais aussi les fandangos. Nous abordons une bonne soixante de pas différents. Nous travaillons ainsi nos chevilles et notre mémoire...

J'ai toujours aimé danser. Mais en vivant seule, je n'avais pas envie de danser le Musette pour me retrouver avec un monsieur à qui je devrais faire la cuisine. Si au Béarn, les hommes s'impliquent, Messieurs les Landais ne dansent plus guère, nous le déplorons tout en appréciant jouer leur rôle. J'anime aussi dans le Gers une association à Margouet-Meymes qui peut se flatter d'atteindre presque la parité.

Les sauts béarnais qu'on danse en cercle sans qu'il y ait de passes entre les danseurs étaient autrefois réservés aux jeunes hommes comme le fandango assez sportif.

Il y a des danses de bergers mais aussi des danses typiquement de couples, la Mazurka est une danse d'amoureux, c'est une valse avec un pas sauté. Le branle de saut aussi est une danse de couple mais très sérieuse, hérité des danses médiévales.

La Chapelloise est une danse à deux. Chaque village a son Congo, un jeu de couple où la femme essaie de séduire son voisin alors son cavalier essaie avec sa voisine mais à la fin, tous les couples se ravisent en rentrant dans le rang. Ces danses

en cercle avec changement de cavalière est un bon moyen de faire connaissance et de faire son choix. Nous n'en sommes plus là, on se contente de ce qu'on a ! Le musicien est notre seul homme, quelquefois accompagné d'un autre musicien. Les hommes préfèrent le sport et la TV.

*Et c'est parti pour une démonstration avec une dizaine de dames accompagnée à l'accordéon par Jean-Paul.*

**Jean-Paul Lamothe** : Je vais de la musique sacrée à celle des Punks en passant par les musiques traditionnelles. Quand j'avais 20 ans dans les années 70/75, il y a eu un renouveau de la culture occitane que je ne connaissais pas. Il y a eu à un moment une grande querelle parce que tous les jeunes qui jusque-là se rassemblaient en jouant au basket s'agglutinèrent autour de ce renouveau dans des associations culturelles occitanes, ça leur apprenait à chanter, à danser, ça les faisait voyager en Angleterre, aux Pays-Bas et ça correspondait à ce moment-là à la découverte de qui on est vraiment, à la découverte d'une culture qu'on avait complètement perdue. Tous nos parents parlaient le patois, je dirais mais pas l'occitan, c'était une langue maternelle que nos grand-mères parlaient encore à l'école dans les années 1910. J'ai suivi cette mouvance sans véritablement entrer dedans, ça m'a laissé une trace et ça m'a surtout donné envie d'apprendre à jouer de l'accordéon en dilettante sans formation musicale. Je joue à l'oreille. J'ai joué de l'orgue mais j'ai oublié. Je me contente d'écouter et de retranscrire sinon je me sers de tablature pour jouer.

Je joue dans un petit orchestre qui s'appelle Tradiroq et qui a son siège à Roquefort. On fait des bals tous les mois à Morcenx, Bis-

carosse... Quand il y a ces bals, il y a plein de petits groupes qui viennent.

**Pierre Etcheberrigaray, fier d'être béarnais** vient d'arriver : Béarnais est une composante historique, ni culturelle, ni politique. Gascon est une composante culturelle. Occitan est une composante politique. Donc je suis béarnais, gascon et français bien sûr. Résolument français mais béarnais.



*Jean-Paul Lamothe*

Jean-Paul : on commence par une identité maternelle

Pierre : D'un territoire dont on est issu. Peu importe, le nom, les origines. Si tu viens chanter ou manger un bout de confit et partager la vie du terroir pour moi tu es gascon.

Ici à Maurrin ou Grenade, je suis l'étranger mais je le vis très bien, je sais d'où je viens. JP : dit comme ça, on pourrait penser que l'intégration s'est mal faite.

Pierre : Nous avons une grande part commune mais aussi des singularités qui permettent de créer l'échange et de la reconnaissance. Donc béarnais malgré mon nom à rallonge.

JP : je dirai que je suis landais avec une culture landaise. Même si elle n'est pas déterminante dans ce que je suis maintenant, de ce que je fais à travers la musique. Je suis né dans les Landes, à Saint-Sever.

Pierre : Le premier cercle polaire c'est le gave de Pau. Quand on traverse le Gard, on change de monde, alors l'Adour et si on traverse la Garonne on est perdu. Il ne faut pas croire ! Un Béarnais, ça s'exporte, j'ai fait du canoë sur l'Orne en Normandie. Mon père vit depuis cinquante ans dans les Landes, n'empêche qu'il est d'Oloron. Si les autres ont besoin d'un renseignement sur un marchand de bétail ou autre chose, c'est mon père la référence d'Oloron. Dans le rural, on reste à des échelles de « journée de marche ». On ne s'éloigne pas de la région.

*Après cet aparté sur l'identité, Pierre Etcheberrigaray revient à la musique...*

*Le directeur de publication, malgré mes suppliques ne m'ayant pas accordé une page supplémentaire suite au prochain numéro.*

D'ICI ET D'AILLEURS

Mairie

40090

Bascons

Tél. : 05.58.44.00.34

# Expression libre

ASSOCIATION GRENADÉ-SUR-L'ADOUR ET POIDS LOURDS BASTIDE EN PERIL

Une lueur d'espoir ! Grâce aux efforts soutenus de l'association pour sensibiliser les Elus aux nuisances dues au trafic incessant des poids lourds dans notre Bastide, on peut penser que des solutions sont enfin envisagées (des pointes de plus de 900 camions par jour ont en effet été comptabilisées par le Conseil Général).

Plusieurs actions ont été menées par l'association depuis plusieurs mois :

- Pétition recueillant 900 signatures pour une déviation poids lourds.
- Reportage dans le journal Sud-Ouest paru le jeudi 08 juillet 2014 sous le titre « les camions étouffent le centre-ville ».
- Mise en place de banderoles aux entrées de la Bastide pour souligner le danger que représente la traversée de notre village par 900 camions par jour.
- Envoi à tous les Elus (locaux, départementaux, régionaux) ainsi qu'au ministre des transports, aux préfets des Landes et de la région Aquitaine et à la direction départementale Terre/Mer, d'un mémoire pour un contournement poids lourds de notre Bastide.

Dans le même temps, d'autres associations landaises, appuyées par leurs élus locaux, menaient des démarches identiques.

Ces efforts n'ont pas été vains puisqu'Henri Emmanuelli, président du Conseil Général des Landes écrivait le 29 décembre 2014 aux co-présidents Alain IBOS et Patrick SAINT-MARTIN pour les informer qu'une session spéciale relative à ce problème serait organisée par le Conseil Général, ce qui fut fait le lundi 19 janvier 2015.

A l'issue de cette réunion à laquelle assistaient trois associations dont la nôtre représentée par plus d'une dizaine de membres, des mesures d'interdiction de traverser notre Bastide par les poids lourds ont été envisagées. Cependant, afin que ces décisions soient rapidement mises en place, les responsables de l'association vont prochainement rencontrer Monsieur VIGNERON, directeur de la DDTM et les Politiques Départementaux.

De plus, par courrier du 21 janvier 2015 adressé aux co-présidents, Alain ROUSSET, président de la région Aquitaine, reconnaît que le projet de déviation amènerait une meilleure qualité de vie aux habitants et préserverait le patrimoine de la commune. Il souhaite être informé des suites qui pourront être données à cette initiative.

Toutes les personnes qui souhaitent soutenir l'association peuvent contacter les membres du bureau dont la composition est la suivante :

- Co-Présidents : Alain IBOS et Patrick SAINT-MARTIN
- Vice-Présidents : Micheline BARRERE et Patricia GAUTHIER
- Secrétares : Claudine IBOS et Gloria GROS
- Trésoriers : Jean-Jacques REMAUT et Nicole LABOUDIGUE

## Tarifs 2015

Adhésion à l'association : 25 €

Abonnement Journal : 5 €

Son site : <http://tambour40270.e-monsite.com/>

Sa page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/>

Le-tambour-journal-citoyen-de-Grenade-sur-l'Adour/686547318075272

05 58 79 28 60 ou [tambour40270@gmail.com](mailto:tambour40270@gmail.com)

En vertu de l'article L.541-10-1 du code de l'environnement « Ne pas jeter sur la voie publique »

« Je ne suis ni pour, ni contre bien au contraire. » Coluche